



Plan de Ville p. 4 et 5

La Ville engage une démarche de réaménagement et de requalification commerciale du Château blanc, déclaré d'intérêt régional.

Femmes à protéger p. 6

Du 22 au 25 novembre, la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes dénonce le fléau des agressions sexuelles.

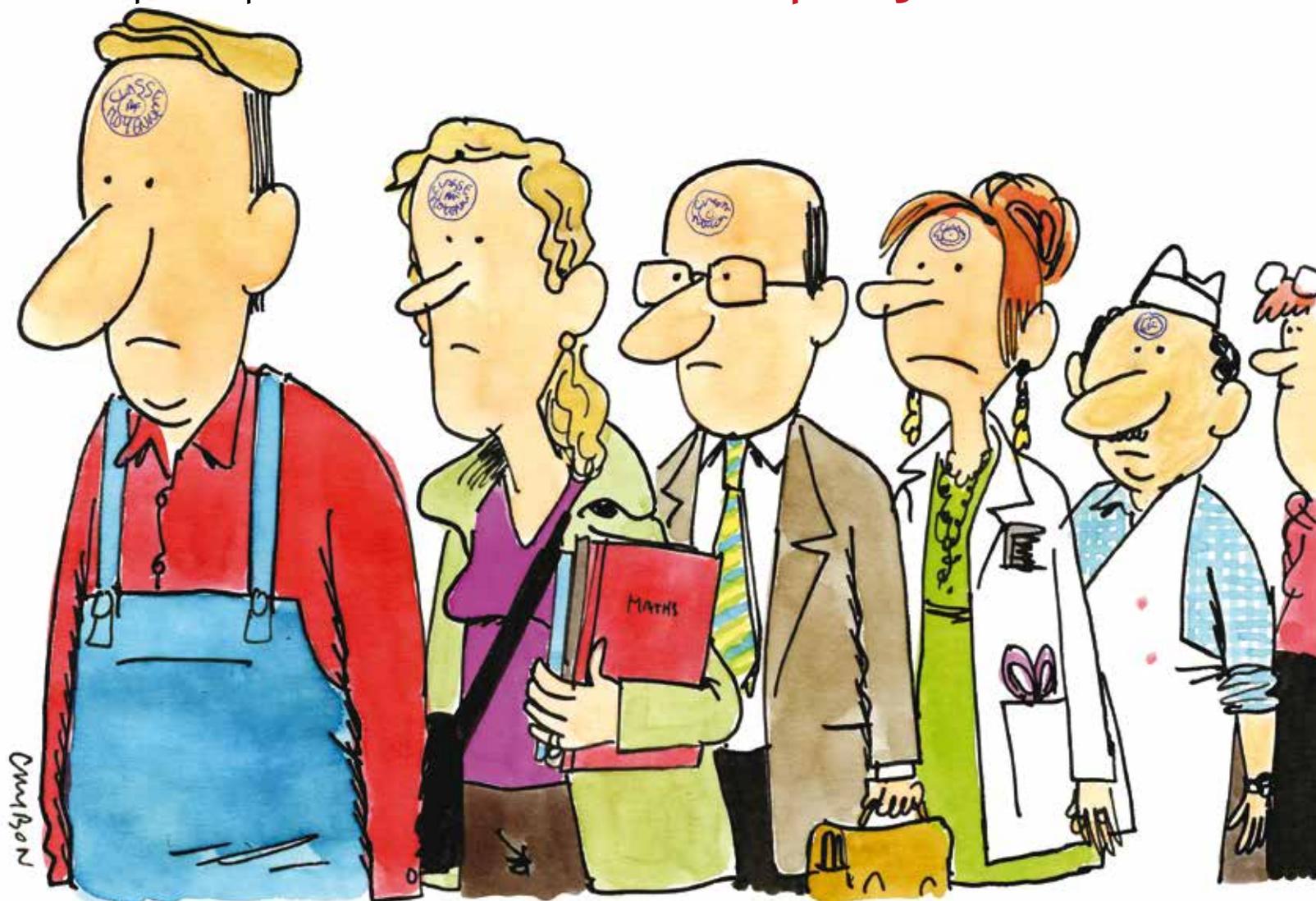
Apprentis reporters p. 18 et 19

Quand les collégiens passent en revue l'actualité, ils ne manquent pas d'idées pour alimenter le supplément ados du *Stéphanois*.

La grande classe



Les classes moyennes sont l'un des grands piliers de nos démocraties. Mais à l'heure où « avoir une situation » relève davantage du capital que du travail, leur recomposition pourrait mettre à mal notre modèle social. **p. 10 à 13**



EXPOSITION

Vingt-quatre images seconde

L'Union des arts plastiques passe du grand écran à la toile. Quand les artistes puisent à la source du cinéma, les images s'animent et sortent du cadre pour nourrir une inspiration en technicolor ou en noir et blanc mais toujours avec le souci de surprendre l'œil et l'esprit du spectateur.

INFOS Du 9 novembre au 22 décembre. Entrée libre.
Vernissage jeudi 10 novembre à 18 h 30, espace Georges-Déziré.
Renseignements au 02 35 02 76 90.



SPORT

La grande meute

La treizième édition du trophée du Rouvray organisée par le Tyeë mushing club se déroulera les 5 et 6 novembre. Deux jours de compétitions qui rassembleront près de 80 attelages d'un à huit chiens. Les compétiteurs venus de la France entière s'affronteront sur un parcours de 6 kilomètres en forêt du Rouvray. En début de saison, ce trophée permet d'enregistrer des points pour viser une qualification pour les championnats d'Europe. Le grand public pourra assister aux courses de 11 heures à 16 h 30 et découvrir les chiens et leurs maîtres à la Sapinière, chemin des Cateliers.

CHIENS DE TRAÎNEAUX Tyeë mushing club, Tél. : 06 07 01 97 68.

FESTIVAL

Jamais sans elles

Elles investissent le centre socioculturel Jean-Prévost pour toute la durée du festival *Chants d'Elles*. Les chanteuses, les musiciennes, les comédiennes, les danseuses seront sur scène pour deux soirées cabaret, un spectacle jeune public et une exposition. Une manière de voyager dans le temps et dans l'espace depuis la grande époque du Front populaire jusqu'aux rivages du fleuve Congo à bord d'un avion avec Elles, forcément (programme détaillé p. 17).

À SAVOIR Festival Chants d'Elles, du 8 au 25 novembre, centre socioculturel Jean-Prévost. Réservations au 02 32 95 83 66.



PHOTO : CLAIRE RIOU

En bonne voie

La Ville pilote actuellement des travaux destinés à préparer la mise en œuvre du chantier du futur quartier Marc-Seguin. Au programme jusqu'à la mi-novembre, réalisation des réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électricité et pose d'un transformateur. Dans le même temps, des travaux de voirie vont se dérouler jusqu'à la fin janvier. Ils constituent la première étape de réalisation d'une voie de circulation qui pourrait être utilisée à terme par une ligne de bus.



SAVOIR POUR AGIR

Femmes du monde

Qu'elles viennent du coin de la rue, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, les femmes ont toutes une expérience à partager. Se rappelle-t-on du temps où en France elles n'avaient pas le droit de porter un pantalon ? Ou encore lorsqu'elles ne pouvaient pas ouvrir de compte à la banque ? Et où en est-on aujourd'hui de ces droits politiques et économiques et du droit essentiel à disposer librement de son corps ? L'édition 2016 de *Savoir pour agir* invite le grand public à se retrouver à la salle festive pour relancer le débat à partir d'une actualité qui ne manque jamais de malmenier les femmes du monde.

INFOS PRATIQUES Jeudi 17 novembre à la salle festive de 18 à 21 heures. Entrée libre. Tél. : 02 32 91 51 11



À MON AVIS

Des projets d'intérêt général

L'action publique, lorsqu'elle en a les moyens, peut, en réaménageant des espaces qui dysfonctionnent, améliorer sensiblement l'environnement et le quotidien des habitants.

Deux projets illustrent ce fait sur le plateau du Madrillet. Au nord, les travaux d'aménagement du parc urbain du Champ libre vont démarrer en 2017. L'ancien hippodrome deviendra un lieu de découverte, de loisirs, de nature et d'agriculture innovante. Le mur frontière qui sépare le quartier Verlaine et l'hippodrome va laisser place à un grand parvis marquant l'entrée de ce parc revisité. Du côté de la rue du Madrillet, les riverains auront vue sur une « forêt jardinée » ouverte qu'ils pourront s'approprier.

À quelques centaines de mètres de là, toujours le long de la rue du Madrillet, un autre projet ambitionne de requalifier ce cœur de ville. Il prévoit de repenser les cheminements piétons, le stationnement, de favoriser l'accès aux services publics et de créer un environnement propice au développement de commerces et à l'amélioration du marché hebdomadaire. Le changement peut générer des craintes – je le comprends – mais parfois la puissance publique doit prendre ses responsabilités, dans l'intérêt général.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :**

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Émilie Guérard, Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappes. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Dessins :** Cambon/Iconovox, Christine Lesueur. **Photographes :** Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

MADRILLET

Greffe de cœur

La Ville engage une procédure d'acquisition de logements et de commerces rue du Madrillet afin de poursuivre le réaménagement et la requalification commerciale du Château blanc comme centre de quartier.

Les coulisses de l'info

Non retenu par l'État dans les quartiers d'intérêt national de la géographie prioritaire de la politique de la ville, le Château blanc a été déclaré d'intérêt régional, obligeant la Ville à recentrer son nouveau projet de renouvellement urbain sur le seul centre commercial Renan-Madrillet.

Le périmètre Renan-Madrillet a bien des atouts mais il peine à les exploiter. La proximité du métro et de deux grands axes de circulation routière, la présence de services publics et d'une vingtaine de commerces ne parviennent pas à faire du Château blanc le second cœur de ville stéphanois qu'il a pourtant vocation à être. Malgré une première intervention qui a restructuré les commerces situés côté Ernest-Renan, l'offre reste « éclatée sur plusieurs linéaires sans véritables relations entre eux », pointe un rapport remis en mai dernier par l'Épareca, l'établissement public qui « accompagne les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales et artisanales de proximité, au sein des quartiers en difficulté ».

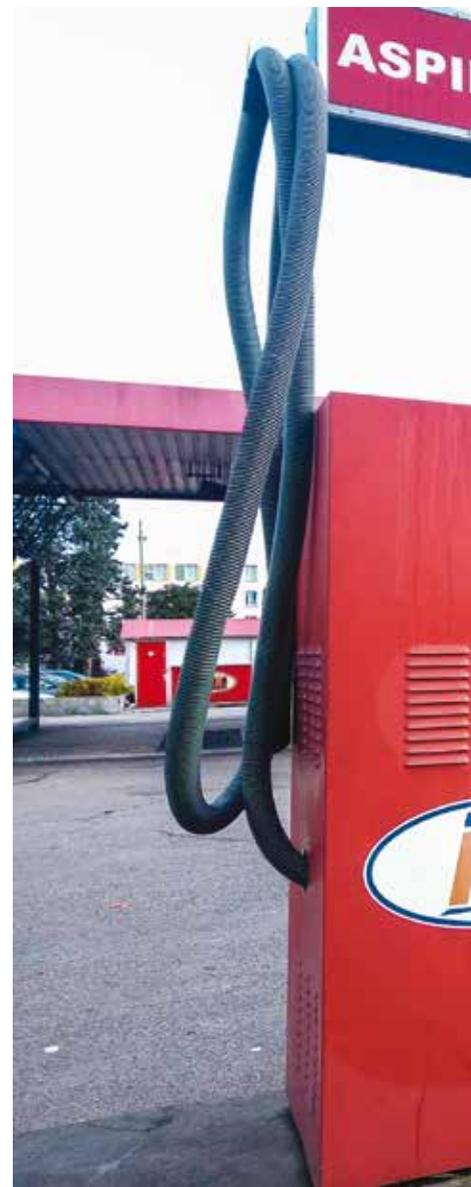
C'est à la suite de cette étude qui préconise « la constitution d'un bâti structurant sur la rue du Madrillet, à l'emplacement des parcelles [...] dont la démolition des éléments bâtis est envisagée », que le conseil municipal du 13 octobre dernier a voté la

décision de solliciter de la préfecture « la déclaration d'utilité publique de cette opération », en vue d'acquiescer les logements et les commerces situés de part et d'autre de la rue du Madrillet, entre les places Truffaut et Blériot.

« C'est une procédure bien cadrée, a déclaré le maire en séance du conseil municipal. Soit on trouve un accord amiable, soit, à défaut, ce sera une procédure d'expropriation "pour cause d'utilité publique" ». Bien que relativement courante, cette procédure a néanmoins suscité un débat au sein du conseil (lire ci-contre p. 5).

Station de lavage

Pour Olivier Mutez, chargé d'études à l'Épareca, le secteur Renan-Madrillet concerné par l'opération bénéficie bien d'un « potentiel sous certaines réserves ». S'il est « hors de question de toucher aux commerces déjà restructurés », le tronçon de la rue du Madrillet situé entre les places Truffaut et Blériot souffre de « trop de boutiques fermées ou qui ne fonctionnent pas »,





Deux bars, une pizzeria, un kebab et une station de lavage, tous situés rue du Madrillet, sont concernés par la restructuration commerciale du centre Renan-Madrillet.

PHOTO : J. L.

indique Olivier Mutez. D'autres, toujours selon le chargé d'études Épareca, « *vivent et créent des nuisances* », notamment en raison des difficultés de circulation piétonnière qu'ils peuvent occasionner. Un « *remembrement partiel du site* » permettra donc de lever ces réserves. Et cela afin de « *restaurer des espaces partagés, assure le maire, de proposer des conditions de convivialité commerciale qui soient attirantes pour tout le monde* ».

Un premier accord à l'amiable a d'ores et

déjà été trouvé avec l'un des commerces concernés par cette procédure d'utilité publique. Il s'agit de la station de lavage et de ses 1 402 m² situés dans le prolongement du marché.

Ce rachat par la Ville et ceux à venir au terme de l'enquête d'intérêt public permettront d'engager le Programme d'intérêt régional du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour lequel le quartier du Château blanc a été retenu. ■

DAVANTAGE ATTRACTIVE

Ouvrir la zone de chalandise

Une étude menée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) en juin 2014 relevait que les quartiers pavillonnaires situés au nord de la rue Ernest-Renan et à l'est de la rue du Madrillet tournaient le dos aux commerces du Château blanc. Avec un réaménagement du centre Renan-Madrillet, ces quartiers pourraient devenir « clients » et représenteraient ainsi une « zone de chalandise » (où vit la part de la population fréquentant un point de vente) des plus attractives pour les commerçants du Château blanc.

RÉTICENCES

« Jugez sur pièce ! »

Lors du conseil municipal du 13 octobre, les deux délibérations concernant le Madrillet ont donné lieu à des échanges nourris.

Noura Hamiche, pour le groupe « *Élus vraiment à gauche* », soutenu par le NPA, a fait entendre son opposition à une partie du projet : « *Pourquoi considérer que deux cafés et un commerce posent problème alors qu'ils sont importants pour un grand nombre d'habitants du quartier, leur suppression résonne de manière inquiétante dans un contexte de montée des idées réactionnaires et xénophobes.* »

Michelle Ernis, pour le groupe « *Élus Droits de cité, mouvement Ensemble* » a répondu que « *les femmes ne passent pas du côté de ces bars* », rappelant les diagnostics effectués par des femmes du quartier à l'issue des marches exploratoires de février et mars 2016. « *Il y a besoin d'un cœur de ville au Madrillet, a-t-elle ajouté. Il ne faut pas réduire le projet à l'expropriation de quelques commerces.* » Philippe Schapman, pour le groupe « *Élus socialistes et républicains* », ces « *bars [sont] très fréquentés. S'ils disparaissent, cela créera un manque pour les habitués.* »

Le maire a rappelé que des réticences identiques s'étaient exprimées en 2005 « *lors des premières réunions publiques concernant les opérations de renouvellement urbain et l'annonce de la démolition d'un millier de logements* ». « *On nous accusait alors de vouloir recomposer la population du Château blanc, d'engager une démarche d'exclusion. Si on avait écouté ces personnes, le parc Jean-Macé par exemple serait dans des conditions d'habitabilité et de vétusté inacceptables. Il faut parfois que la puissance publique s'engage et prenne ses responsabilités... De grâce, pas de procès d'intention. Jugez sur pièce !* »

SOCIÉTÉ

Les femmes ne sont pas des cibles

Une femme sur cinq subit des violences sexuelles au cours de sa vie. Chaque année, elles sont 84 000 à être victimes de viols ou de tentatives de viol. À son échelle, la Ville lutte contre cette catastrophe sociale.



Nous vivons dans une société patriarcale », pointe Rachel Dufour, l'une des trois comédiennes des Guêpes rouges qui interviendront mercredi 23 novembre sur le marché du Château blanc, dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette performance dans l'espace public a pour but, confie la comédienne, de « rendre visible le harcèlement dont sont victimes les femmes dans la rue ».

Si la loi a en effet renforcé en 2010 les sanctions encourues par les auteurs de violences faites aux femmes, créant en outre les délits de « harcèlement au sein du couple » et de « contrainte au mariage », 223 000 femmes restent encore, en moyenne chaque année, victimes de violences au sein du couple, selon l'observatoire national des violences faites aux femmes.

« Le harcèlement sexuel sur les femmes n'est pas toujours conscient, ajoute néanmoins Rachel Dufour. Au-delà de la nécessaire

réponse législative, la lutte contre le harcèlement sexuel relève davantage du politique et du social. Les relations hommes-femmes sont du même ressort que celles entre les hétéros et les homos, entre les jeunes et les vieux, elles sont celles des rapports de domination. »

Sous emprise

« Le chiffre de 84 000 viols ou tentatives de viol est sous-estimé, il faut lui ajouter l'écrasante majorité des viols conjugaux qui font rarement l'objet d'une plainte », signale quant à lui Olivier Thil, coordinateur au comité d'action et de promotion sociales (Caps) du Petit-Quevilly, qui animera une conférence-débat jeudi 24 novembre à l'espace Georges-Déziré. La minimisation des violences réelles faites aux femmes en France serait donc un effet du patriarcat que dénoncent les Guêpes rouges. « On parle encore de "devoir conjugal", abonde Olivier Thil, comme si la femme n'avait pas son mot à dire. Beaucoup

de femmes sont sous emprise et ne portent pas plainte. »

Pour le coordinateur du Caps, la prévention reste insuffisante dans ce domaine, car, dit-il, « les représentations de la femme »

confortent les auteurs de harcèlement et d'agressions sexuels.

La semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, de mardi 22 à vendredi 25 novembre, ne viendra pas à bout à elle seule de ce fléau qui menace au quotidien la moitié de la population mondiale. Mais c'est un pas de plus pour le faire reculer. ■

▲ Chaque année, 216 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire intime. Mais selon le ministère des Droits des femmes, « il s'agit d'une estimation minimale ».

ILLUSTRATION : CHRISTINE LESUEUR

RENSEIGNEMENTS 06 79 08 56 23 ou 02 32 95 17 40. Programme détaillé de la semaine dans les accueils municipaux et sur le site saintetiennedurouvr.fr

CITOYENNETÉ

Services publics 2.0 : zéro pointé

Des agents CGT de différents services publics se sont mobilisés afin de dénoncer les réorganisations qui « déshumanisent » leurs relations avec les populations.

« ON TAPE SUR LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES, CELLES QUI N'ONT PAS LE CHOIX. »

La demi-douzaine d'agents CGT rassemblée lundi 17 octobre devant le Pôle emploi Renan au Château blanc ne mâche pas ses mots. Il est question de « déshumanisation », de « mise en concurrence » de leurs différents services, d'« abandon » des populations vulnérables. En cause : le tout internet et les coupes budgétaires.

Sous couvert de « modernisation », lancent les agents mobilisés, les usagers sont de plus en plus obligés de passer par le web pour effectuer leurs démarches, là où naguère ils pouvaient encore rencontrer des personnels formés et qualifiés. « Le premier contact humain est maintenant souvent délégué à des services civiques [jeunes volontaires effectuant un service civique, NDLR], déplore Stéphanie, agent Pôle emploi syndiquée à la CGT. Ils n'ont pas de formation et ne peuvent pas répondre aux demandes. Du coup, les gens ne peuvent

plus accéder à leurs droits, ça peut les rendre agressifs. »

« Parcours du combattant »

Abdelsamad, inscrit au Pôle emploi stéphanois depuis plus d'un an, confie qu'il a dû pousser la porte du directeur pour débloquer une situation. « Il a bien voulu me recevoir mais je trouve dommage de devoir voir le directeur pour ça, tout le monde n'a pas la possibilité d'accéder à son bureau. » Et encore, assure Carole, une agent Caf CGT, « à la Caf, il y a des vigiles, un usager ne peut pas faire comme Abdelsamad. À force de faire des économies en mettant des personnels non formés et peu rémunérés, les usagers n'ont plus de réponses fiables, et ça peut dégénérer en drames... » Carole, Stéphanie et leurs collègues syndiquées voient dans cette « modernisation » une manière larvée de décourager les usagers de faire valoir leurs droits en transformant leurs démarches en véritable « parcours du combattant ». ■



lundi 17 octobre des agents CGT dénonçaient la « déshumanisation » des services publics et le « parcours du combattant » qu'est devenu l'accès à leurs droits pour les usagers.

SFR

La fibre optique se déploie



Après que la tête de réseau a été mise en place à proximité du rond-point des Vaches, l'opérateur SFR poursuit le déploiement de la fibre optique à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Trente-deux points de mutualisation (armoires de rue) sur un total de 35 sont déployés sur la ville et les premières ouvertures à la commercialisation devraient avoir lieu avant l'été 2017 pour près de 1 300 logements. À ce rythme, le déploiement sera achevé en 2020.

Pour faciliter cette mise en œuvre, SFR rappelle qu'« en habitat collectif, une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur ».

INFOS Pour demander le raccordement d'un immeuble à la fibre SFR, les syndicats et/ou les bailleurs peuvent renseigner le formulaire disponible sur le portail : lafibresfr.fr

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Face au risque attentat

Comment réagir en cas d'attentat ou d'intrusion dans un établissement scolaire ? Tel était l'intitulé du problème qui était posé à tous les enseignants et élèves de Seine-Maritime, jeudi 13 octobre 2016.

C'était une première en France. Jeudi 13 octobre, entre 10 et 11 heures, tous les établissements scolaires de Seine-Maritime ont activé un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) caractérisé « attentat-intrusion ». Plusieurs scénarios étaient envisageables avec deux options au choix : s'échapper ou s'enfermer. Dans tous les cas, il s'agissait d'adapter ces exercices à l'âge des enfants, de la maternelle au lycée. « *Par le choix des mots en premier lieu, précise Serge Freulet, inspecteur de l'Éducation nationale pour le secteur Rouen Nord, et d'abord en évitant le mot terroriste pour les plus petits.* » Dans tous les cas, chaque chef d'établissement restait le seul maître à bord avec ses personnels et son équipe pédagogique pour mettre en œuvre l'exercice. Rester calme et se protéger : telles étaient les consignes de base. Mais difficile d'en savoir plus puisque la consigne donnée

par le rectorat aux enseignants était de ne communiquer aucune information à la presse. Excès de prudence ou manque de préparation ? Une partie des syndicats a tranché.

Mise à l'épreuve

Pour Morane Le Deunf, militante au Syndicat national des enseignants du second degré (Snés) de Rouen, il y a un risque « *d'aveu de faiblesse face au problème qui peut générer une inquiétude supplémentaire chez les élèves* ». Pour Laurence Salaün, déléguée syndicale au Syndicat national unitaire des institutrices, des professeurs des écoles et PEGC (Snuipp) de Seine-Maritime, si les consignes sont relativement précises, « *l'exercice en revanche va au-delà des compétences des enseignants* ». Un sentiment confirmé par Sébastien Léger, vice-président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de Seine-Mari-

time : « *Sur le fond, l'exercice est nécessaire. Ce qui nous pose problème, c'est le peu de formation qu'ont reçu les adultes qui sont censés intervenir.* » Moins définitif, Serge Freulet, au nom de l'académie de Rouen, rappelle qu'il s'agit d' « *un démarrage. C'est l'amorce d'une éducation au risque aux personnes. Pour l'instant, nous engrangeons de l'expérience. Le principe est d'acquérir des réflexes et ce PPMS attentat-intrusion devra être répété pour être tout à fait efficace* ».

La prochaine étape sera donc le retour d'expérience afin d'améliorer les procédures. « *Et peut-être faudra-t-il envisager à terme des aménagements intérieurs en fonction de la typologie de chaque établissement, lance Nicole Klein, préfète de Normandie. Mais cela reste surtout une question de comportement. L'objectif n'est pas de transformer les écoles en bunkers. Les établissements scolaires doivent avant tout rester des lieux de vie.* » ■



◀ L'école élémentaire Laurent-de-Bimorel à Rouen faisait partie des établissements qui ont testé l'intervention des forces de police suite à un appel d'urgence au 17. Christine Dugué, la directrice, et Serge Freulet, inspecteur de l'Éducation nationale pour le secteur Rouen Nord, ont assisté à l'exercice pour évaluer les réactions.

Travaux en perspective

À la Cité des familles, une nouvelle étape est sur le point d'être franchie pour l'ensemble Bruyères I, géré par le bailleur social Habitat 76.

La phase de démolition est prévue pour le début 2017.

LE DERNIER LOCATAIRE DE BRUYÈRES I AURA QUITTÉ LES LIEUX EN NOVEMBRE 2016.

« Une trentaine de familles ont été ainsi relogées depuis un an, aussi bien au sein de l'ensemble Bruyères II que dans d'autres groupes gérés par Habitat 76 ou encore par d'autres bailleurs », précise Grégory Lamare, adjoint au directeur du territoire Rouen-Elbeuf pour Habitat 76. Une fois les logements de Bruyères I vides, « tout sera protégé avec des portes anti-intrusion et l'ensemble des niveaux les plus accessibles seront particulièrement surveillés », explique François Bourguignon, le directeur de territoire Rouen-Elbeuf pour Habitat 76. La démolition proprement dite est programmée pour le début d'année 2017. « Le site sera alors totalement isolé pour une durée de trois à quatre mois », annonce Grégory Lamare. La phase de reconstruction devrait ensuite commencer au début de l'année 2018 pour une livraison des nouveaux bâtiments au premier trimestre 2019.

Du vent dans les Bruyères

Du côté de Bruyères II, des petits travaux de réfection sont en cours, au cas par cas, depuis plusieurs mois. Dès octobre 2015, les locataires s'étaient déjà manifestés pour dénoncer des problèmes sanitaires en soulignant notamment l'absence de



Pour soixante-six logements détruits sur Bruyères I, quatre-vingt-onze logements neufs seront construits « avec une plus grande variété de bâti et une architecture progressive en hauteur », annonce le bailleur social Habitat 76.

VMC. « Nous sommes conscients de ces difficultés mais nous devons attendre la phase de réhabilitation des immeubles avant de nous lancer dans des modifications structurelles plus importantes », insiste François Bourguignon.

Le gros œuvre sera engagé début 2018, en particulier avec la mise en place d'une isolation par l'extérieur, sans oublier les combles et les caves. « Même si tout n'est pas idéal, reconnaît Jean-Luc Riveault,

le vice-président de l'association Asso-Cité, la situation s'est améliorée depuis l'arrivée d'Habitat 76. Le dialogue est plus facile et des idées apparaissent. Nous avons évoqué la possibilité de créer des jardins partagés pour que les gens se rencontrent et s'impliquent davantage dans la vie du quartier. Je ne sais pas si nous irons jusqu'au bout mais nous avons l'impression d'être écoutés. » Une fondation saine pour faire évoluer la Cité des familles. ■

VÉLO-ÉCOLE

Premiers tours de roue le 7 novembre

La bicyclette, ça ne s'oublie pas, encore faut-il qu'il y ait un commencement. Pour toutes celles et tous ceux qui seraient tentés de s'initier aux joies de la petite reine, un atelier découverte aura lieu lundi 7 novembre au parc omnisports Youri-Gagarine. « Ce premier rendez-vous doit nous permettre de distinguer les niveaux de pratique de chacun », précise Stéphane Collin, responsable des activités terrestres à la Ville. Une fois franchie cette étape de test, dix places sont à prendre pour une nouvelle session de vélo-école réservée en novembre aux grands débutants. « Nous fournissons les vélos et les casques. Nous demandons juste aux participants d'avoir une tenue adaptée, en privilégiant les baskets et le pantalon de jogging », explique Stéphane Collin.

Au rythme de neuf séances d'une heure et demie qui se dérouleront du

8 novembre au 6 décembre, les participants auront l'occasion de mettre leur équilibre à l'épreuve avant de goûter petit à petit au plaisir de la vitesse. À l'issue de ce stage, les apprentis-cyclistes bénéficieront des conseils pratiques des éducateurs sportifs pour acquérir un vélo neuf ou d'occasion.

Une seconde session réservée à des cours de perfectionnement aura lieu en mars pour mieux appréhender la pratique du vélo en milieu urbain et apprendre à trouver sa place au milieu des automobiles et dans le respect du code de la route.

INFOS Atelier découverte lundi 7 novembre de 9 h 30 à 11 heures. Stage : neuf séances du mardi 8 novembre au mardi 6 décembre de 9 h 30 à 11 heures. Inscriptions auprès de Marine Bonnard au 06 83 03 01 50.

La clé de voûte de la démocratie

Défini par des critères qui restent flous, le concept de classe moyenne repose avant tout sur un sentiment d'appartenance très partagé. Il est aussi un enjeu pour notre démocratie sociale.

Si je fais partie des classes moyennes ? Vous voulez dire celles qui payent tout plein pot et qui n'ont droit à rien ? » La réponse de Patricia* est directe, presque trop belle. Trop belle lorsqu'on recherche des témoignages de ces fameuses « classes moyennes ». Trop belle, tant cette réponse correspond au cliché qu'on peut se faire de ces catégories sociales dont se revendiquent « deux personnes sur trois », selon une étude de 2009 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Le sentiment d'appartenance aux classes moyennes concernerait même, toujours selon le Credoc, les 20 % les plus riches : « 50 % [des plus riches], dit l'étude, jugent qu'ils appartiennent aux classes moyennes supérieures et 29 % estiment qu'ils se situent dans la partie inférieure des classes moyennes. »

Patricia, coiffeuse, « la cinquantaine, seule et plus d'enfants à charge », se dégage un salaire mensuel de 1 400 €. On est loin des 2 600 € et plus que touchent 20 % des

catégories aisées et hauts revenus. « Je fais partie de la mauvaise tranche, ajoute Patricia, celle que convoitent les politiques de tous bords et qu'on n'écoute pas. »

« Barrière psychologique »

Si l'on peine à donner une définition satisfaisante des classes moyennes, leur nombre supposé peut en effet aiguïser bien des appétits. D'un service de l'État à l'autre, elles engloberaient tantôt la moitié (Credoc), tantôt les deux tiers (France Stratégie) de la population française. Pour l'économiste et auteur du livre *Le Capital au XXI^e siècle* Thomas Piketty, elles n'en représenteraient que 40 %.

« C'est quoi la classe moyenne ? » renchérit Smaïn*, chauffeur de bus à la TCAR. Père de quatre enfants, son épouse au foyer, Smaïn gagne « 50 000 € brut par an », soit 3 200 € net par mois. Pour un foyer de six personnes, la famille de Smaïn appartient à ce qu'on pourrait qualifier la « petite classe moyenne », compte tenu des prestations sociales. Pourtant, il ne s'en revendique

pas : « Le fait d'être Arabe, ça fait comme une barrière psychologique. C'est intériorisé. On est bloqué. Dans ma tête, on est des ouvriers. J'ai été éduqué comme ça. Mon père travaillait dans le bâtiment. Et même si je gagne plus qu'un prof, je suis un ouvrier. C'est une question de culture. »

Avec une retraite de 1 200 € par mois et une maison entièrement payée, Martine, 64 ans, estime quant à elle faire partie de la classe moyenne. « Quand j'ai payé mes factures, c'est beau quand il me reste 150 à 200 euros pour le mois. Je compte pour tout. Ce qui fait mon appartenance aux classes moyennes, c'est qu'on ne se prive pas, on n'est pas malheureux. Par contre si je veux faire un voyage ou une fantaisie, c'est là qu'il faut rogner. »

Au-delà du cliché

Quant à ceux qui n'en sont qu'au seuil de la vie active, comme Landry, 23 ans, la classe moyenne « c'est quand on touche entre le Smic et 2 500-3 000 € par mois ». Cet étudiant ingénieur fait théoriquement





Les coulisses de l'info

Souvent citées par les politiques et convoitées pour leur vote, les classes moyennes n'en restent pas moins difficiles à cerner. À l'heure où s'annoncent les échéances électorales de mai 2017, la rédaction s'est demandé qui elles étaient.

partie des futures classes moyennes. Il a dû financer ses études par un prêt étudiant qui grèvera ses six à sept premières années de vie active, « *mais je sais que mon salaire de base sera correct, voire très correct, ça ne sera pas trop difficile* ». L'étudiant rejoint l'analyse de Patricia, son aînée d'une trentaine d'années, « *pour moi, la classe moyenne, c'est celle qui douille le plus et qui*

n'a pas grand-chose en retour ».

La boucle est bouclée, serait-il tentant de conclure. Mais voilà, les choses ne peuvent jamais se réduire à un cliché, fût-il « *le mieux du monde partagé* » et donc, séduisant... Landry est également très conscient que le « système » qui semble si peu « *aidant* » pour les classes moyennes demeure en fait son meilleur allié : « *Je suis très content*

d'avoir une couverture santé, que l'école soit gratuite, convient-il sans hésiter. C'est un système qui m'a bien servi. Sans lui, je n'aurais jamais pu arriver jusque-là. » Smaïn en convient aussi, même si, pour lui, ce sont ses enfants qui pourront accéder à la classe moyenne car, dit-il, « *les enfants ne sont pas bloqués dans leur tête* ». Martine et Patricia le reconnaissent également bien volontiers, leurs charges et impôts, pour peser sur leur budget, leur permettent un accès à la santé, à la culture, à l'éducation pour leurs enfants et petits-enfants...

NIVEAU DE VIE

Des classes difficiles à cerner

Pour le Credoc, les classes moyennes se répartissent « entre les 30 % les plus pauvres et les 20 % les plus aisés, elles touchent entre 1 500 et 2 700 € net mensuel environ ». L'organisme d'études distingue les classes moyennes « inférieures » des « supérieures » à partir du revenu médian qui est de 1 772 € net par mois, selon l'Insee. Le revenu « médian » signifie que la moitié de la population gagne moins de cette somme mensuelle, l'autre gagnant plus. Quant au « salaire net moyen », il se situe, toujours selon l'Insee, à 2 202 €. Mais une vision un peu plus juste doit prendre en compte la composition du foyer. Selon le centre d'observation de la société (Le Compas), « le niveau de vie des classes moyennes s'étend de 1 238 à 2 225 € pour une personne seule, de 2 414 à 4 389 € pour un couple et de 3 219 à 5 544 € pour un couple avec deux enfants ».

Redistribution des richesses

Le système pourrait cependant devenir de moins en moins favorable aux classes moyennes, celles qui, pour n'avoir peut-être que peu d'aides sonnantes et trébuchantes, bénéficient néanmoins pleinement d'une redistribution des richesses via l'école, la santé, la culture, les pratiques sportives, etc. La menace qui pèse sur les classes moyennes repose dans une équation popularisée par l'économiste Thomas ▶

► Piketty : $r > g$. Ou comment le rendement du capital (r) est redevenu supérieur à celui de la croissance (le « g » de *growth*, « croissance » en anglais).

En clair : nous serions revenus à ce que décrivent les romans du XIX^e siècle, quand avoir une « situation » signifiait avoir une « rente » et non un emploi. « Dès lors que le taux de rendement du capital dépasse durablement le taux de croissance de la production et du revenu, ce qui était le cas jusqu'au XIX^e siècle et risque fort de redevenir la norme au XXI^e siècle, écrit Piketty, le capitalisme produit mécaniquement des inégalités insoutenables, arbitraires, remettant radicalement en cause les valeurs méritocratiques sur lesquelles se fondent nos sociétés démocratiques. » Or

les classes moyennes, étant celles dont les revenus reposent pour l'essentiel sur le travail, sont justement l'un des socles de nos démocraties « sociales ». Le Credoc abondant en 2011 dans ce sens : « On peut se demander si ce n'est pas l'importance des classes moyennes au sein de chaque pays qui contribue à renforcer les régimes démocratiques de cette nature [sociale plutôt que libérale, NDLR]. Une société où les individus partagent les mêmes modes de vie se prête plus facilement au dialogue et à la concertation. » Pour être floue, la notion de « classes moyennes » n'en reste donc pas moins l'ingrédient indispensable à l'équilibre général de la société... ■

* Les prénoms ont été modifiés.

Classes tous risques

Si l'euphorie des Trente Glorieuses paraît bel et bien révolue, doit-on pour autant parler de déclassement global ? Pour évaluer les tendances en cours, la situation des classes moyennes demeure un point de repère incontournable.

Louis Chauvel a tranché : « Le système de classes sociales dont nous héritons pourrait connaître de fortes recompositions. » Le sociologue, auteur d'un essai paru en septembre 2016 et intitulé *La Spirale du déclassement*, décrit le creusement des inégalités et annonce qu'une partie des classes moyennes va suivre les classes populaires « sur la pente de l'appauvrissement, entraînant une spirale générale de déclassement ». Vision catastrophiste ou éclairée ? Les avis divergent, en particulier parce que la notion même de classe moyenne prend souvent des allures d'auberge espagnole voire de chimère selon le sociologue Serge

Bosc qui n'hésite pas à parler d'une « *couverture, inscrite dorénavant dans le paysage politique et qui permet parfois de ne pas parler des classes populaires* ».

Ligne médiane

À l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'expression « classe moyenne » n'existe pas. Plutôt que de prendre en compte cette notion à géométrie variable, l'Insee préfère se référer à l'indicateur « niveau de vie » qui prend en compte les revenus du travail et du patrimoine, les prestations sociales, les pensions de retraite auxquels on déduit les impôts pour aboutir au « revenu disponible ». À



partir de ces données, il apparaît que la distribution des niveaux de vie est plutôt stable en France depuis 1998 (Source Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes revenus fiscaux et sociaux 2005-2012). Mieux encore, le niveau de vie médian progresse sur une longue période. Des résultats encourageants renforcés par un ressenti qui échappe à toutes les statistiques. « *Les trois quarts des gens en France se considèrent comme faisant partie de la classe moyenne*, explique Jean-François Eudeline, chef du service des études et de la diffusion à l'Insee Normandie. *À tel point que parmi les 20 % les plus riches, 80 % se sentent appartenir à la classe moyenne.* »



Plafonds de verre

« Lorsqu'on parle de classes moyennes, c'est le pluriel qui doit l'emporter tant elles coïncident avec un univers très bigarré, très diversifié, en termes de statuts, d'univers professionnels et de tendances politiques, précise le sociologue Serge Bosc qui préconise de multiplier les indicateurs. Il faut intégrer les catégories socioculturelles et socioprofessionnelles pour avoir la vision la plus juste. » Ventre mou sociologique, la classe moyenne ratisse large et tend à souffrir d'une crise d'identité. Pour autant, les clivages existent bel et bien qui marquent des frontières réelles. Non seulement les classes moyennes ne sont plus à l'abri des maux de la crise mais les plafonds de verre se multiplient et les délais pour se hisser dans l'échelle sociale s'allongent. Au prisme des générations, Louis Chauvel note que « le bac, naguère ticket d'entrée

dans les classes moyennes intermédiaires est devenu aujourd'hui le diplôme médian de la population correspondant au mieux à des positions sociales de classes populaires intégrées ». Mais, plus encore, c'est le patrimoine qui prend le dessus sur la part des revenus. L'écart se creuse chaque jour davantage entre ceux que Louis Chauvel nomment « les héritiers protégés par leurs espérances patrimoniales » et ceux qui n'ont que leur diplôme pour percer sur le marché de l'emploi. En somme, les rentiers du XIX^e siècle sont de retour et il semble bel et bien que notre modèle socio-économique fasse un gigantesque bond en arrière. Comme s'il n'y avait plus qu'à distinguer une élite minoritaire d'une vaste classe de salariés s'échelonnant des privilégiés avec un emploi stable aux prolétaires précaires qui survivent au jour le jour. ■

INTERVIEW

« Fabriquer du commun »

Patrice Cohen-Séat, président d'honneur de l'association Espaces-Marx, auteur de : *Peuple ! les luttes de classes au XXI^e siècle* – Demopolis, 2016.

La classe moyenne fait-elle partie des classes dominées ?

S'il n'est pas facile de donner une définition précise des classes moyennes, je distingue en revanche nettement les catégories des ouvriers et des employés qui concentrent 55 % de la population active en France. Là-dedans, il y a des situations extrêmement diverses. Ceux qui arrivent à vivre encore à peu près normalement et ceux qui sont en situation de difficulté sans forcément qu'on parle de réelle précarité. Selon moi, effectivement, c'est dans les catégories populaires qu'on retrouve aujourd'hui une bonne partie des classes moyennes.

Les classes moyennes sont-elles plus enclines qu'autrefois à se mobiliser pour défendre les droits sociaux et démocratiques ?

D'une manière générale, la société n'est pas passive. Les mobilisations sont bien réelles. Le problème, c'est qu'elles n'arrivent pas à trouver les conditions de leur convergence. L'unité des classes dominées n'est pas la condition de la lutte mais l'enjeu même de cette lutte. Autrefois, il y avait une relative homogénéité de la classe ouvrière. Aujourd'hui, il faut faire avec une grande diversité de sujets, d'objets, de formes de mobilisation et de statuts, comme entre un livreur de pizzas et un ouvrier de chez Airbus. Il y a moyen de se rassembler autour du droit au travail. Il faut fabriquer du commun alors que les classes dominées ont du mal à se constituer en sujet. Un « Nous » reste à reconstruire en intégrant y compris les classes moyennes tous ceux qui sont confrontés au même obstacle : le capitalisme.

Élus communistes et républicains

Après les 80 000 postes supprimés par la droite dans l'Éducation nationale, dont nous payons encore aujourd'hui les conséquences, François Hollande a notamment été élu sur la promesse de créer 60 000 postes dans l'enseignement public. À ce jour, seuls 42 000 postes ont été pourvus. Le métier est difficile, peu valorisé et les effectifs pléthoriques sont encore trop souvent monnaie courante dans les classes. De même, la réforme des rythmes scolaires ne s'est pas accompagnée des fonds correspondants conduisant à des disparités de traitement entre les communes en termes d'activités périscolaires. Pour sa part, notre Ville fait de l'éducation l'une de ses priorités. Les Animalins, dont le succès est grandissant, ont été généralisés à toutes les écoles en 2010 et la réforme des rythmes scolaires appliquée dès 2013. Les investissements sur les locaux scolaires se sont également multipliés. Cet effort s'est traduit par l'ouverture de 17 classes supplémentaires depuis 2012 ! Il faut poursuivre les efforts. L'État et les partenaires de la Ville doivent s'engager à réduire les effectifs dans les classes, développer la scolarisation des enfants de 2 ans, en recul, et garantir un financement durable des activités périscolaires.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyses, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Les États membres de l'Union européenne s'approprient à donner leur accord à la signature du Ceta, le traité de libre-échange avec le Canada. Nous voulons rappeler, avec les socialistes wallons, notre ferme opposition à cet accord commercial. Négocié en toute opacité sans que les parlements n'aient été associés, ce texte comporte, comme les négociations sur le traité de libre-échange avec les États-Unis (Tafta), des risques nombreux de dumping social, sanitaire et environnemental. L'argument principal est qu'il faut favoriser le commerce mondial pour augmenter la croissance et créer des emplois ! Même si c'est pour importer du poulet chloré, du porc élevé aux hormones interdites en Europe, des gaz de schiste et concurrencer notre agriculture déjà mal en point !

Des milliers de citoyens et de salariés, de nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives ont déjà dénoncé cet accord à l'occasion de plusieurs manifestations massives partout en Europe. Nous rappelons que les États, et donc la France, peuvent encore refuser cet accord, à l'image du parlement wallon ces derniers jours. Nous appelons au rejet du Ceta qui fait primer le profit économique sur les droits sociaux, sanitaires et environnementaux !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Il y a ceux qui font des déclarations. Et il y a ceux qui agissent. L'accueil des migrants est une question sensible qui devrait inciter à la solidarité, avec beaucoup de sérieux et sans angélisme, et qui pourtant tend à provoquer des amalgames honteux dans les médias, des propos publics lamentables et comme une nouvelle haine dans notre pays. Chaque décennie, face aux difficultés, la société dans sa globalité trouve de faux prétextes pour expliquer les problèmes et ainsi cibler des coupables faciles. Il en est hors de question à Saint-Étienne-du-Rouvray. Les nombreuses actions des associations le prouvent. Merci à elles encore une fois.

Il en va de nos valeurs et de notre capacité à conserver absolument une ligne humaniste et solidaire. Nous demandons vraiment à tous de ne pas stigmatiser ces femmes, ces enfants, ces hommes qui fuient la guerre et la mort.

Nous avons proposé d'accueillir au moins 10 familles dans notre commune l'an dernier car nous en avons la possibilité, il ne faut pas se mentir. N'écoutez pas les discours extrémistes, quels qu'ils soient. Restons unis et soyons heureux ensemble de pouvoir offrir un espoir à un peuple qui meurt.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Lors du dernier conseil municipal, nous avons manifesté notre opposition à la manière dont la majorité municipale envisage la rénovation du quartier Renan-Madrillet. Nous ne sommes évidemment pas opposés à la rénovation des habitations ou à l'amélioration des services utiles à la population... à condition que cela se fasse sans rejeter personne, ni pour des raisons financières, ni pour des prétextes liés à certains préjugés !

En quoi la disparition de trois commerces, de deux bars très fréquentés, permettra l'amélioration de la vie dans le quartier ? Dans ce sens, nous avons voté contre la déclaration d'utilité publique du réaménagement autour de la place Blériot car cela permet des mesures d'expropriation de trois commerces dont les propriétaires n'ont même pas été contactés ! La moindre des choses serait de prévoir en toute transparence une place pour ces commerces dans les futurs aménagements urbains. Concernant le marché, nous refaisons la proposition qu'il se tienne sur deux jours et que l'espace dégagé par la disparition de la station de lavage lui soit dédié afin de permettre à tous les commerçants de s'installer dans de bonnes conditions. Consulter, rénover oui, exclure, non !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Amiante : comment l'évacuer ?

Les particuliers peuvent de nouveau évacuer les déchets d'amiante au centre technique des collectes de la Métropole au Petit-Quevilly, mais un protocole précis devra être suivi. Il faut contacter le 0800 021 021 pour signaler que vous avez de l'amiante à évacuer et attendre que la Métropole vous contacte pour convenir d'un rendez-vous sur le lieu où se trouvent les déchets d'amiante. Sur place, l'agent de la Métropole évalue la quantité de déchets d'amiante lié, fournit les big bags nécessaires et fixe un rendez-vous pour porter les big bags au centre technique. Les big bags fournis par la Métropole sont les seuls acceptés et sont remis à titre payant. Ils devront être fermés et ne présenter aucune déchirure. Les déchets d'amiante acceptés par la Métropole : plaques (planes ou ondulées), tuiles, ardoises et panneaux de toiture, plaques décoratives de façade, gaines de ventilation, tuyaux et canalisations d'eau, appuis de fenêtre, éléments composites assemblés par collage, bacs de culture, éléments de jardin, faux plafonds, dalles de sol, cloisons intérieures, plaques d'isolation.



MAISON DU CITOYEN

PERMANENCES TCAR

La TCAR tient désormais une permanence à la Maison du citoyen tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 13 à 17 heures. L'objectif de ces permanences est de faciliter l'achat des titres de transport et des abonnements. Les Stéphanaïens pourront connaître et bénéficier de l'ensemble de leurs droits en termes de transports en commun (réduction, gratuité, facilité de paiement...). Elles seront tenues par une commerciale en présence d'un agent de médiation.

DÉCHETS VERTS

COLLECTE REPORTÉE

Vendredi 11 novembre étant férié, la collecte des déchets végétaux aura lieu samedi 12 novembre.

SOLIDARITÉ

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la Banque alimentaire aura lieu vendredi 25 et samedi 26 novembre aux abords des super et hypermarchés.



Je déménage, je me réinscris pour voter

Si vous avez changé d'adresse tout en restant à Saint-Étienne-du-Rouvray ou si vous êtes nouvel habitant stéphanaïen, n'oubliez pas de vous inscrire ou de vous réinscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2016 pour voter aux élections présidentielle et législatives de 2017. Il vous suffit de vous rendre en mairie ou à la maison du citoyen ou de télécharger le formulaire cerfa N° 12669 * 01, de le remplir et de le faire parvenir en mairie avec une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport français) et un justificatif de domicile.

RENSEIGNEMENTS Service élections, 02 32 95 83 83.

Des subventions pour les travaux

Des subventions existent pour aider à financer les projets de rénovation énergétique.

- La Région Normandie propose une aide financière pour effectuer un audit énergétique puis des travaux.
- L'Agence nationale de l'habitat, dans le cadre du programme « Habiter mieux », attribue des aides aux propriétaires occupant un logement de plus de quinze ans qui effectuent des travaux d'économie d'énergie. Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources. Les aides de l'Anah peuvent également être mobilisées pour d'autres travaux : adaptation au handicap ou au vieillissement, travaux d'amélioration du confort du logement et de mise en sécurité.
- La Métropole Rouen Normandie attribue une aide complémentaire aux aides de l'Anah dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat.
- Le Département de la Seine-Maritime finance également dans le cadre de son dispositif « Aide à l'habitat durable » des travaux de rénovation pour des maisons de plus de vingt ans. Les aides sont attribuées sous conditions de ressources.
- L'État a mis en place un crédit d'impôt « Transition énergétique » applicable jusqu'au 31 décembre 2016. Un taux unique de 30 % s'applique sur les dépenses éligibles d'amélioration énergétique, même pour ceux qui ne paient pas d'impôt.

RENSEIGNEMENTS Espace info énergie de Rouen ou d'Elbeuf, 0 800 021 021 ou par mail à eie@metropole-rouen-normandie.fr; Inhari au 02 32 08 13 00 ou par mail contact@inhari.fr.

Agenda

HISTOIRE

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice

Les cérémonies commémoratives du 98^e anniversaire de l'Armistice de 1918, auront lieu à 10 h 15 au cimetière du Madrillet, à 10 h 30 au cimetière du Centre et à 11 heures au monument aux morts, place de l'hôtel de ville.

CITOYENNETÉ

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Portes ouvertes à l'union locale CGT

À l'occasion des élections professionnelles dans les TPE (très petites entreprises) entre le 28 novembre et le 12 décembre, l'union locale CGT organise une matinée portes ouvertes de 8 à 14 heures pour répondre aux questions relatives aux TPE, 265 rue de Paris.

► Renseignements au 02 35 66 11 00 ou au 07 82 29 82 76.

FORMATION

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 NOVEMBRE

Forum des formations post-bac

Le Forum des formations post-bac se déroulera jeudi 17 et vendredi 18 novembre de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.

► Hall de l'UFR de Sciences et Techniques de l'université de Rouen, Technopôle du Madrillet.

SPORTS

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Trophée du Rouvray

Lire p. 2

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Trail du Rouvray

9 heures : 30 km | 9 h 15 : 11 km | 9 h 20 : marche nordique. Départ : stade des Sapins. Épreuve(s) limitée(s) à 700 dossards.

► Renseignements et inscriptions (avant le 13 novembre) au 06 71 95 96 59. Pas d'inscription le jour de la course.

SENIORS

MARDI 22 NOVEMBRE

Thé dansant

Organisé par le Club de la bonne humeur, le thé dansant a lieu à la salle festive à partir de 14 heures. Il sera animé par l'orchestre « Didier Cordemans ». Entrée libre.

ANIMATIONS

JEUDI 17 NOVEMBRE

Savoir pour agir

Lire p. 3

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

En train vapeur jusqu'à Dieppe

À l'occasion de la Foire aux harengs et à la coquille à Dieppe et des 80 ans de congés payés, le Pacifc vapeur club met en circulation un train entre Sotteville-lès-Rouen et Dieppe. Animation musicale et restauration à bord.

► Renseignements au 02 35 72 30 55, contactpacific231@gmail.com ou www.pacificvapeurclub.free.fr

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Foire aux jouets

Les parents d'élèves de la FCPE de l'école Louis-Pergaud organisent une foire aux jouets de 10 à 17 heures, 3 rue de l'Argonne.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 18 NOVEMBRE

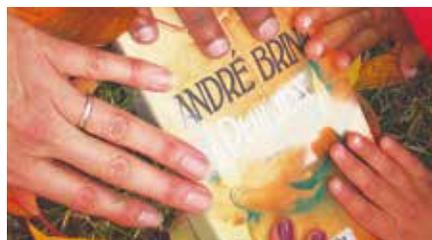
Objets de l'image, images de l'objet

En devenant un objet en elle-même, par le biais du tirage et de l'exposition, la photographie entre en concurrence avec les objets du monde réel tout en n'étant que l'image de celui-ci, l'expression d'un point de vue, d'un regard singulier.

► Galerie du Temps de [POZ] dans le bâtiment Magellan de l'Insa, rue de l'Université.

Les Patchoulivres de Véronne

DU 4 AU 30 NOVEMBRE



Véronne Lix'elle s'inspire de ses lectures pour photographier la nature, la mer, les contrastes d'ombres et de lumières... Les visiteurs découvriront son travail mêlant l'amour de la littérature à la création photographique. À consulter également son blog « Les Patchoulivres de Véronne ».

► Ludothèque de l'espace Célestin-Freinet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

DU 7 AU 25 NOVEMBRE

L'air

Cette exposition s'adresse surtout au jeune public, afin de le sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air et les bons gestes pour la préserver. Par l'Ireps (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé).

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

DU 9 NOVEMBRE AU 22 DÉCEMBRE

Vingt-quatre images seconde

► Lire p. 2.

THÉÂTRE

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 NOVEMBRE

Ça ira (a) Fin de Louis | Joël Pommerat

Un événement théâtral ! *Ça ira (a) Fin de Louis* est une fiction politique contemporaine inspirée du processus révolutionnaire de 1789. Entre fiction et réalité, cette magnifique fresque signée Joël Pommerat raconte la lutte pour la démocratie.

► 19 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

MARDI 8 ET MERCREDI 9 NOVEMBRE

Le Songe d'une nuit d'été



En cette année Shakespeare, Catherine Delattres s'offre un rêve : monter le délicieux *Songe d'une nuit d'été*. Pièce baroque et sensuelle où l'amour est roi, où la réalité côtoie la magie, mais aussi ode à la nature, à la liberté et aux plaisirs débridés, ce *Songe* porté par dix comédiens fabuleux s'annonce haut en couleur.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

L'Apprenti



Après sa mise en scène percutante de *L'Affaire de la rue de Lourcine de Labiche*, Yann Dacosta présente une pièce sensible de l'Australien Daniel

Keene. Un jeune adolescent y choisit un inconnu comme père idéal... Une tendre réflexion philosophique sur la filiation et l'amitié, à déguster dès 8 ans.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 5 NOVEMBRE

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia propose une découverte des fonctionnalités de base des smartphones sous système d'exploitation Android et Apple. L'atelier s'adresse à un public débutant sachant manipuler un téléphone portable. Nombre de places limité à huit.

► 10 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

DANSE

MARDI 15 NOVEMBRE

Avant le ciel



Le vidéaste et chorégraphe Philippe Jamet se passionne pour la rencontre, le questionnement du sens de la vie. À l'origine de cette création, une interrogation : qu'est-ce qui est essentiel pour nous aujourd'hui ? Une illustration sur scène en quinze portraits vidéo (dont un réalisé à Saint-Étienne-du-Rouvray), suivis d'une chorégraphie.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Voulez-vous danser avec moi ?

Deux heures de danse sur la scène du Rive Gauche, menées par la chorégraphe Béatrice Massin. Ouvert à tous les publics, sans niveau minimum requis, dès 12 ans. En collaboration avec Le Phare Centre chorégraphique national du Havre Normandie.

► 19 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 19 NOVEMBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.

JEUX

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Soirée jeux

Venez découvrir des jeux éducatifs, abstraits, jeux de plateau... pour une soirée où la détente et les stratégies se mêlent à loisir ! Mineurs accompagnés. Public : à partir de 8 ans. Places limitées. Les mineurs doivent être accompagnés.

► 19 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires au 02 32 95 83 68.

CIRQUE

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Tesseract

Entre cirque et sculptures éphémères, le prodige espagnol Nacho Flores propose un jeu d'équilibre à couper le souffle ! Dès 6 ans.

► 16 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CONCERT

MARDI 22 NOVEMBRE

Jeanne Cherhal

Une perle... Jeanne Cherhal, seule au piano, dans l'écrin du Rive Gauche. On retrouvera dans ce concert à fleur de peau, les ballades tout à la fois puissantes et délicates de son dernier album Histoire de J., au milieu de titres cultes.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

Festival Chants d'Elles

DU 8 AU 25 NOVEMBRE



1936-2016, il y a 80 ans, le Front populaire

Cette exposition retrace les événements du Front populaire mais aussi le contexte historique de l'époque.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Le Bal des abeilles

Mathilde et Guillaume préparent leur émission de Radio Nature spéciale « abeilles ». Ils attendent l'arrivée de l'apiculteur pour l'interviewer... En vain. Au courrier arrive un mystérieux manuscrit de sa part... À partir de 5 ans.

► 15 heures, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Voix de femmes |

Les Filles du bord de scène

Ce spectacle aborde très largement le thème du travail, des loisirs et des congés payés. En première partie, la chorale Voix de femmes.

► 20 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Tarif : 7,20 €. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Gathsen's, chanson franco-congolaise

L'alliance de Gaëlle Cotte à la voix chaude et puissante, nourrie de jazz, de chanson française, de musique du monde et d'un musicien, Pytshens Kambilou, agile et créatif, mélangeant rythmes traditionnels et contemporains.

► 18 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite, renseignements et réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

État civil

MARIAGES

Julien Thékal et Amale Ait-Taleb, Frédéric Bioret et Céline Lemelle, Grégory Vaillant et Julie Beurion, Hssayan Didouh et Cihame Echarkaoui.

NAISSANCES

Djibril Bechka, Nahé Bonbony, Noah Cabot, Cerise Corbel, Sylvain Dubuc, Emna Limeme, Pacôme Marriott, Sarah Mouzouri, Marcel Normandin, Magaly Robelin, Amine Zeghoubi

DÉCÈS

Jean-Marie Chevalier, Alfred Feral, Lydie Bellanger, Claude Roussel, Jacqueline Engrand, Jean-Marc Wuillaume, Marguerite Bledowski, Simone Gautier, Chahir Saïdi.

Pendant deux heures, les membres du club journal du collège Louise-Michel ont pu proposer leurs idées en les confrontant aux avis des journalistes du *Stéphanois* et du maire Hubert Wulfranc.



RECTO/VERSO

Journalistes juniors

Mardi 18 octobre, le comité de rédaction du supplément ados du *Stéphanois* s'est tenu au collège Louise-Michel. Les onze élèves présents, filles et garçons, ont apporté leurs idées et leurs analyses pour fabriquer un sommaire sur mesure.

Les coulisses de l'info

Quel regard les jeunes *Stéphanois* posent-ils sur la presse en général et sur *Recto/Verso*, le supplément ados du journal de la Ville, en particulier ? La rédaction du *Stéphanois* doit-elle remettre en question le choix de ses sujets et la manière de les traiter ? La meilleure façon de le savoir était de leur poser la question directement.

Les élèves conviés à ce comité de rédaction hors les murs n'étaient pas des débutants en la matière. Ils font tous partie du club journal qui publie chaque trimestre, *La Mère Michel*, le journal du collège Louise-Michel. Ils savent de quoi ils parlent quand il s'agit de caler des rubriques, de défendre un article ou de concevoir la Une. Kiliann ne perd pas de temps pour lancer le débat : « *Et pourquoi pas une couverture plus attractive ? Les ados ne sont pas forcément attirés par l'actualité qu'on voit dans les journaux pour adultes.* » Et de brandir la Une du dernier numéro de *Science et Vie Junior* pour appuyer sa remarque. Sandrine Gossent, la directrice du service information et communication de

la Ville relève le gant. « *Je ne crois pas qu'il y ait de sujets spécialement réservés aux ados. Tous les sujets peuvent être abordés. Il nous reste à en discuter pour établir le sommaire du prochain numéro de Recto/Verso.* » Le comité de rédaction est bel et bien lancé.

Revue de presse

Sans jamais manquer d'inspiration, Erwan explique comment naissent ses idées. « *On regarde ce que font les autres journalistes. Ou alors on se promène dans la ville et on observe ce qui se passe autour de nous.* » À partir de là, les propositions fusent, plus ou moins attendues. Mais toutes attestent d'un intérêt réel pour l'info à l'échelle locale, nationale et mondiale. On évoque pêle-mêle les dangers

des réseaux sociaux, une résidence d'artiste avec le Rive Gauche avec la classe à horaires aménagés danse, les Pegi (les nomenclatures appliquées aux jeux vidéo)... Jusqu'à ce que Laurent crée la surprise avec sa proposition. « *Et si on demandait pourquoi les impôts locaux augmentent ?* » Décalé comme sujet pour les ados... Pas tant que ça pour Titouan qui justifie : « *Ça permettrait aux jeunes de mieux comprendre la vie des adultes.* » Soit, alors pourquoi pas encore les élections présidentielles et législatives à venir en avril et en juin 2017 ? « *Oui mais ce serait peut-être plus intéressant de parler des élections des élèves et des parents délégués. C'est plus proche de nous* », lance Aurélien. Et Naïs d'enfoncer le clou : « *C'est vrai, les présidentielles, tout le*

monde en parle. À quoi ça sert d'en rajouter ? » Les membres du club journal ne manquent donc pas d'esprit critique et d'une farouche volonté de se démarquer du tout-venant.

Table des matières

À l'issue de chaque débat et dès lors qu'il a fallu trancher, c'est le maire Hubert Wulfranc qui a assumé sa responsabilité. Les règles du jeu ont donc été respectées jusqu'au bout. Enfin, le sommaire aura été activement nourri par les suggestions et les réflexions des membres du club journal du collège Louise-Michel. La prochaine édition de *Recto/Verso* à paraître début février 2017 permettra aux lecteurs de découvrir le résultat de ces délibérations. ■



RENDEZ-VOUS EN FÉVRIER Hors les murs

Le comité de rédaction qui s'est déroulé au collège Louise-Michel n'est que le premier d'une série qui permettra à chaque collège stéphanois, s'il le souhaite, d'intervenir dans la préparation des prochains numéros de *Recto/Verso*. La rédaction du *Stéphanois* tient à remercier : Titouan Guilbert, Aurélien Thomas, Ilyanne Dahamna, Naïs Ducceschi-Leleux, Moizia Batitila, Laurent Grente, Kiliann Le Ber, Lucas Nourillon, Simon Thomas, Myria Bikouta et Erwan Le Ber pour leur active participation. Le prochain comité de rédaction hors les murs se déroulera au collège Maximilien-Robespierre, mardi 7 février 2017.

INTERVIEW

« Tout est fait par les élèves »

Christine Moineau, professeur documentaliste au collège Louise-Michel, rédactrice en chef du journal *La Mère Michel*

Comment fonctionne un journal de collégiens ?

Nous prenons le temps de nous réunir deux fois par semaine, de réfléchir à l'angle de nos sujets. Tout est fait de A à Z par les élèves. Ils cherchent les informations, ils écrivent les articles, ils se chargent de les illustrer, ils mettent en page le journal et ils le distribuent au sein de l'établissement. Tous les âges se côtoient au sein du club. Les plus grands coachent un peu les plus petits. Mais tous les membres du club journal ont un point commun, c'est la curiosité vis-à-vis du monde qui les entoure. L'idée c'est que les élèves parlent de sujets qui les touchent directement.

Qu'est-ce que ça apporte aux enfants ?

Il y a d'abord le plaisir, je crois, de faire partie d'un groupe soudé et reconnu par l'ensemble des collégiens. Mais, pour moi, le plus important est qu'ils mettent au jour leurs intérêts à eux. J'essaie de faire comprendre aux enfants qu'ils sont intéressés par plein de sujets alors qu'ils ne s'en rendent pas forcément compte. Je souhaite aussi qu'ils prennent conscience de leur potentialité et en particulier qu'ils sont tous capables d'écrire. J'espère ainsi les rassurer sur leurs capacités. Enfin, ce journal permet de nouer des liens avec toutes les matières enseignées au collège.





PHOTO: L.S.

Ballon éducatif

Une vingtaine d'élèves du collège Maximilien-Robespierre a « signé » pour une classe foot pas comme les autres... Ou comment le ballon rond peut aussi faire des têtes bien faites.

C'est encore Chaïma qui en donne la définition la plus claire. « *La classe foot, ce n'est ni mieux ni moins bien qu'en classe, explique cette élève de 6^e, c'est juste une autre façon d'apprendre.* » Si d'autres classes foot existent déjà dans l'Hexagone, celle montée en partenariat entre l'Association sportive du Madrillet Château blanc (ASMCB) et le collège Maximilien-Robespierre ne joue pas tout à fait sur le même terrain. Les jeunes têtes collégiennes n'ont pas ici pour seule fonction de loger le ballon au fond des filets, elles se servent avant tout de leur punch pour marquer des points de connaissance. « *On ne cherche pas à former de futurs athlètes, assure Hamdi Benzdira, l'initiateur du projet ASMCB-Robespierre, on cherche à les éduquer autrement. On*

utilise le sport comme un outil éducatif. » Pas question toutefois de transformer la surface de réparation en salle de classe à ciel ouvert. « *On se sert du foot comme d'un levier pour les mettre en éveil, assure Clément Lerebours, conseiller technique régional de la ligue de foot. Ce dispositif est innovant parce qu'il repose sur la volonté de Hamdi et du collège de travailler ensemble.* » Travailler ensemble, certes, mais chacun à sa place : « *On n'a pas la compétence pour faire cours, ajoute l'éducateur sportif, on accompagne les élèves, le tout en suivi direct avec l'équipe pédagogique du collège.* »

« J'apprends des trucs »

L'expérience n'est engagée que depuis la rentrée de septembre. Difficile de dire,

pour le moment, si le ballon rond améliore le score des bulletins trimestriels, mais, comme le note Cédric Le Dosseur, prof d'EPS et référent collège de la classe foot, « *le groupe commence à se souder, on voit se dessiner une dynamique chez les élèves* ». Car pour être « dynamiques », certains camarades de Chaïma le sont de façon parfois très énergique. « *On pense que ça peut les canaliser, confie le prof d'EPS. De toute façon, au collège, on n'aime pas trop exclure les élèves, on essaie toujours de trouver une solution.* »

Une solution qui, dans le cas de Yacine et Luckas, s'avère plutôt bénéfique : « *S'il n'y avait que la classe foot, lance le premier, je viendrais à l'école avec plaisir...* » « *Je ne m'ennuie plus, assure le second, mais je préférerais jouer un peu plus et répondre à un peu moins à des questions.* » L'appel du ballon reste néanmoins plus fort que tout, assure Serhat, voire, il rendrait la corvée des leçons un peu plus légère, « *j'ai un peu plus envie d'aller au collège maintenant, et en plus, j'apprends des trucs...* » ■